



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/591
23 juillet 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 22 JUILLET 1996, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai l'honneur de me référer au paragraphe 15 de la résolution 1049 (1996) du Conseil de sécurité, dans laquelle le Conseil m'a prié de le tenir informé de la situation au Burundi. J'ai le regret de devoir vous communiquer de nouvelles informations préoccupantes sur la situation dans ce pays.

Depuis les explications orales sur le Burundi fournies la semaine dernière au Conseil de sécurité par moi-même et par mon Représentant auprès du Conseil, un nouveau massacre de civils a eu lieu, cette fois à Bugendana, dans la province centrale de Gitega, au cours duquel plus de 300 femmes, enfants et personnes âgées ont été massacrés.

Tandis que les autorités burundaises affirment que les personnes décédées étaient des Tutsis tués par les rebelles hutus de la branche armée du Conseil national pour la défense de la démocratie (CNDD), celui-ci a nié toute participation au massacre, en affirmant que les victimes étaient en fait des Hutus tués par les soldats de l'armée burundaise. Jusqu'à ce jour, l'Organisation des Nations Unies n'a reçu aucune information indépendante concernant les auteurs de ce crime épouvantable.

Par l'intermédiaire de mon porte-parole, j'ai condamné dans les termes les plus vigoureux possibles ces massacres gratuits et ceux qui les avaient perpétrés. J'ai demandé aux parties au conflit au Burundi de cesser immédiatement leurs actes de violence et de coopérer pleinement avec tous ceux qui cherchent à mettre fin au cercle vicieux des atrocités et des contre-atrocités. J'ai également prié instamment toutes les parties de faire preuve de modération et formulé l'espoir que les autorités burundaises chercheraient à faire toute la lumière sur le massacre.

En réaction à ce massacre, le Premier Ministre Nduwayo a proclamé une semaine de deuil national pour les dernières victimes de la guerre ethnique qui continue de dévaster le Burundi. La vie à Bujumbura s'est arrêtée après que l'ex-Président, M. Jean-Baptiste Bagaza, qui préside actuellement le Parti pour le redressement national (PARENA), a appelé à une grève générale de deux jours pour protester contre le massacre et contre le plan d'"assistance en matière de sécurité" d'Arusha. M. Bagaza aurait également demandé le renversement du Gouvernement, qu'il a accusé de haute trahison, et la formation d'un front patriotique pour défendre la souveraineté du Burundi.

Il semble que cette dernière réaction reflète un sentiment très répandu parmi les forces de sécurité du Burundi ainsi que parmi le CNDD. Ces groupes antagoniques ont rejeté l'idée d'une force internationale de maintien de la paix au Burundi et ont juré d'en découdre avec tous les moyens à leur disposition. En conséquence, le Comité technique international, qui a été créé par le Sommet d'Arusha le 25 juin 1996 et chargé de mettre sur pied la logistique du plan de paix régional, n'a pas obtenu la permission de se rendre au Burundi. Le Conseil national de sécurité du Burundi lui-même n'a pas pu, la semaine dernière, se prononcer sur le déploiement et le mandat d'éventuels contingents, ni sur les différentes formules possibles en dehors du plan de paix.

Les rumeurs concernant un coup d'État imminent vont bon train, tandis qu'à Bujumbura, les manifestations sont devenues de plus en plus hostiles. Les groupes de jeunes Tutsis ont ouvertement exigé d'être admis dans les rangs de l'armée afin de combattre les rebelles hutus.

Les opérations de sécurité menées actuellement pour fermer les camps de Kibezi et de Ruvumu aux réfugiés rwandais constituent un autre sujet de grave préoccupation. Selon les rapports reçus, plus de 3 000 réfugiés auraient été expulsés au Rwanda; 4 000 auraient fui dans les montagnes et plus de 12 000 seraient gardés dans un stade de football local en attendant d'être expulsés. En outre, un grand nombre d'autres réfugiés auraient disparu à la suite des attaques lancées contre les camps et auxquelles ont participé des membres de la population tutsie locale. Le camp de Kibezi aurait été saccagé et les huttes détruites.

Je ne doute pas, Monsieur le Président, que vous conviendrez que ces rapports ne font que souligner une fois de plus que la communauté internationale doit prendre d'urgence des mesures concrètes pour mettre un terme au cycle de la violence et prévenir une autre catastrophe dans la région des Grands Lacs d'Afrique centrale. C'est la raison pour laquelle nous devons accélérer la planification d'une force multinationale d'intervention.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter les informations contenues dans cette lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Boutros BOUTROS-GHALI
